



Ollainville

DELIBERATION
N° CM 36/111/2024

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 12 novembre 2024 -

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :
27

Présents et représentés :
27

L'an deux mille vingt-quatre, le douze novembre, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le 06 novembre 2024, se sont réunis en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, à la Mairie, salle du Conseil.

PRÉSENTS : M. Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire,
M. Olivier MALECAMP, Mme Muriel CHEVRON, M. Régis CARPENTIER, Mme Marie-Hélène CHAPDELAINÉ, M. Nicolas FOUQUE, M. Thierry FAVOCCIA, Adjoints au Maire,
M. Pierre PAREUX, Mme France NOIROT, Mme Isabelle BOTIN, Mme Marie-France DELANZY, M. Didier BONNIER, M. Patrick BONNEMYE, M. Michel BURILLO, M. Thierry DELCUPE, Mme Sophie Anne PÉAN, Mme Véronique MAFFÉO, Mme Adeline CLOGENSON, M. Nicolas PIOT, M. Ludovic GOURDY, M. Philippe CHERY, M. Philippe JOLY, Mme Sylvie MARCHAND, M. Laurent MEUNIER, Conseillers Municipaux.

ABSENTES EXCUSÉES : Mme Marie-Christine HARISLUR qui donne procuration à M. Régis CARPENTIER, Mme Christine ROUSSET qui donne procuration à Mme Marie-France DELANZY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Didier BONNIER

• **Convention d'intervention foncière avec l'Établissement Public Foncier d'Ile de France : compte-rendu d'activité 2023**

Dans le cadre de la convention d'intervention foncière, signée le 3 mars 2011 et renouvelée le 24 juin 2019, conclue entre la ville d'Ollainville, Cœur d'Essonne Agglomération (anciennement Communauté de Communes de l'Arpajonnais) et l'EPF Ile-de-France, Monsieur Philippe CHERY, conseiller municipal, informe les élus qu'il est nécessaire de porter connaissance à l'assemblée délibérante du suivi financier de la convention.

Entendu l'exposé de Monsieur CHERY, Conseiller Municipal,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **Prend acte** de la transmission par l'Établissement Public Foncier d'Ile de France du suivi de la convention liant la commune d'Ollainville à cet établissement pour l'année 2023.

Le 13 novembre 2024

Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire



Giraudeau

REÇU EN PREFECTURE

le 19/11/2024

Application agréée E-legalite.com